

COMMUNE DE PUSIGNAN

PLU approuvé le 9 novembre 2015

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU n°1

*Procédure engagée par arrêté du Président de la CCEL en date du
27 septembre 2024*



N° de REF AU PLAN	DESIGNATION DE L'EMPLACEMENT	LARGEUR DE PLATEFORME OU EMPRISE	LOCALISATION	BENEFICIAIRES
	Hypothèses de voiries et chemins			
V1	Elargissement de la rue de la Gare	Plateforme 10 m	Rue de la Gare	Commune
V2	Elargissement de la route de Vilette d'Anthon	Plateforme 14 m	Route de Vilette d'Anthon	Commune
V3	Prolongement de la rue du Bletton jusqu'à la route de Vilette d'Anthon	Plateforme 12 m	La Gaîté	Commune
V4	Aménagement d'une nouvelle voie entre la rue Neuve et la petite route	Plateforme 8 m	Muriau-Pont	Commune
V5	Elargissement de la rue Neuve entre la place de la Gaîté et la V8	Plateforme 8 m	Bois Rond	Commune
V6	Elargissement de la RD517 (hors agglomération)	Plateforme 14 m	Les Trois voies La Combe	Commune
V7	Elargissement de la rue Nationale à l'Est du Parking de la rue de la Gare jusqu'à la sortie d'agglomération	Plateforme 10 m	Centre Village	Commune
V8	Désenclavement du cœur d'îlot de la Curlatière depuis la rue de l'Egalité	Plateforme 10 m	La Combe	Commune
V9	Désenclavement du cœur d'îlot de la Curlatière depuis la rue de Versailles	Plateforme 10 m	Moifond	Commune
V10	Désenclavement du cœur d'îlot de la Curlatière depuis le chemin de Ferraguet	Plateforme 10 m	Le Ferraguet	Commune
V11	Voie nouvelle entre la rue du Bletton et la route de Vilette d'Anthon	Plateforme 6 m	Le Bletton	Commune
V12	Aménagement d'un cheminement piétons et cycles le long du CFEL	Plateforme 4 m	CFEL	Commune
V13	Aménagement d'un cheminement cycles	Plateforme 4 m	Le Mariage	Commune
V14	Aménagement d'un cheminement piéton entre la rue nationale et la petite route	Plateforme 4 m	Le Bourg	Commune
V15	Aménagement d'un cheminement piéton	Plateforme 4 m	Est Bourg	Commune
V16	Voie de liaison entre la rue Neuve et la Giratoire d'Entrée	Plateforme 10 m	Le Bourg	Commune
	Equipements			
R1	Extension de l'aéroport de Saint Exupéry	157 ha 160 ha	Les Bruyères de Moifond	Etat
R2	Aménagement d'un parking	1 262 m²	Sous Roche	Commune
R3	Aménagement d'un parc public	67 974 m²	Le Ferraguet	Commune
R4	Aménagement d'un parking, d'un espace public et équipements	14 507 m²	Le Bletton	Commune
R5	Aménagement d'un espace public	900 m²	La Mairie	Commune
R6	Réalisation d'une halte ferroviaire	6 312 m²	Le Mariage	Département
R7	Réalisation d'un équipement	14725 m²	Le Clapier	Commune
R8	Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise	32,4 ha	-	RFF